

# NOTICE TELESERVICES : Créer les comptes en ligne de ses clients

# Sommaire

Sommaire	L
Objet de la notice	)
A qui s'adresse cette notice ?	)
Pré-requis2	
Le guide pas à pas pour créer le compte de son client	
1. Créer le compte personnel du représentant légal	
2. Créer l'abonnement du représentant légal	
3. Activer le compte en ligne de la société	
4. Attribuer les délégations	)
5. Modifier l'adresse mail du compte	
Gestion des courriers	
Autre notices	
Modèle de lettre	



# Objet de la notice

Théoriquement, l'activation du compte fiscal en ligne d'une société doit être faite par son représentant légal.

Plusieurs professionnels du chiffre nous ont signalé vouloir utiliser le site <u>www.impots.nc</u> pour effectuer les démarches fiscales de leurs clients. Cependant, dans certains cas, cela leur est impossible car le client ne veut pas prendre le temps de faire la démarche d'inscription (le client souhaite que son comptable gère son compte à sa place, il ne veut pas "s'embêter" avec l'administratif, il ne regarde pas les courriers téléservices ou même les détruit directement...) ou n'arrive pas à la faire (cas d'un représentant légal qui n'est pas résident en Nouvelle-Calédonie).

La direction des services fiscaux a donc mis en place la procédure détaillée dans cette notice. Cette procédure détaille comment un comptable peut créer le compte fiscal en ligne d'un de ses clients <u>si celui-</u>ci l'autorise à la faire.

# A qui s'adresse cette notice?

Cette notice s'adresse aux comptables qui souhaitent faire les démarches fiscales via le site <u>www.impots.nc</u> pour un client qui n'arrive pas à activer le compte fiscale en ligne lui-même ou qui ne veut pas s'embêter à le faire, mais qui <u>est d'accord pour que vous le fassiez pour lui</u>.

# Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

#### 1- Disposer d'un compte personnel

Voir la notice « 1 - Créer mon compte personnel » pour plus d'informations ».

#### 2- Etre abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »

Voir la notice « 2 - S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » ».

V20012017 Page 2 sur 12



# Le guide pas à pas pour créer le compte de son client

#### 1. Créer le compte personnel du représentant légal

Le compte personnel du représentant légal ne doit pas être créé en utilisant l'adresse e-mail personnelle du représentant légal : l'adresse e-mail utilisée doit être une adresse e-mail à laquelle vous avez accès. Si vous n'avez pas accès à la boîte mail renseignée, vous ne pourrez pas activer le compte et, donc, vous ne pourrez pas aller plus loin.

#### Note:

- Nous vous conseillons de créer une adresse e-mail dédiée pour faire cette opération et de le faire en utilisant une adresse Gmail qui offre la possibilité de créer très simplement des « alias » d'adresse mail.

Vous créez une unique adresse sur Gmail (ex: <a href="mailto:guillaume.dupont@gmail.com">guillaume.dupont@gmail.com</a>), vous pouvez alors créer le compte de votre client n°1 sur <a href="www.impots.nc">www.impots.nc</a> en utilisant l'adresse email <a href="mailto:guillaume.dupont+client1@gmail.com">guillaume.dupont+client1@gmail.com</a>, puis le compte de votre client n°2 en utilisant l'adresse email <a href="mailto:guillaume.dupont+client2@gmail.com">guillaume.dupont+client2@gmail.com</a>, ...

La création de ces différents comptes est autorisée sur <u>www.impots.nc</u> car il s'agit d'adresses mail différentes, mais l'ensemble des mails contenant le lien d'activation de compte est transmis directement sur votre adresse <u>guillaume.dupont@gmail.com</u>.

La procédure de création d'un compte personnel est décrite dans la notice <u>1-creer-mon-compte-personnel.pdf</u>.

## 2. Créer l'abonnement du représentant légal

Connectez-vous avec les identifiants du compte créé en <u>1 - Créer le compte personnel du représentant légal</u> et créez l'espace personnel du représentant légal de la société en cliquant sur le lien « <u>cliquez ici pour</u> demander la création de votre dossier fiscal ».

Création de l'espace privé		
Etape 1/2 Etape 2/2		
Saisie de l'identifiant et du numéro de fo	pyer	
Vous êtes sur le point de créer votre espace $\ensuremath{\mathrm{w}}$ Démarc ligne.	hes personnelles » afin de pouvoir réaliser vos démarches fiscales en	
Les identifiants demandés ici sont vos identifiants personn	nels, pour savoir où les trouver, cliquez sur les boutons « i ».	
Si vous n'avez jamais déclaré d'impôt en Nouvelle-Calédonie, cliquez ici pour demander la création de votre dossier fiscal		
Identifiant fiscal *	0	
clé *	•	
Numéro de foyer *	•	
	* Champs obligatoires	
Etape suiv	vante	

Vous devrez ensuite renseigner les champs du formulaire avec les données du représentant légal.

En particulier, vous devez obligatoirement joindre:

V20012017 Page 3 sur 12



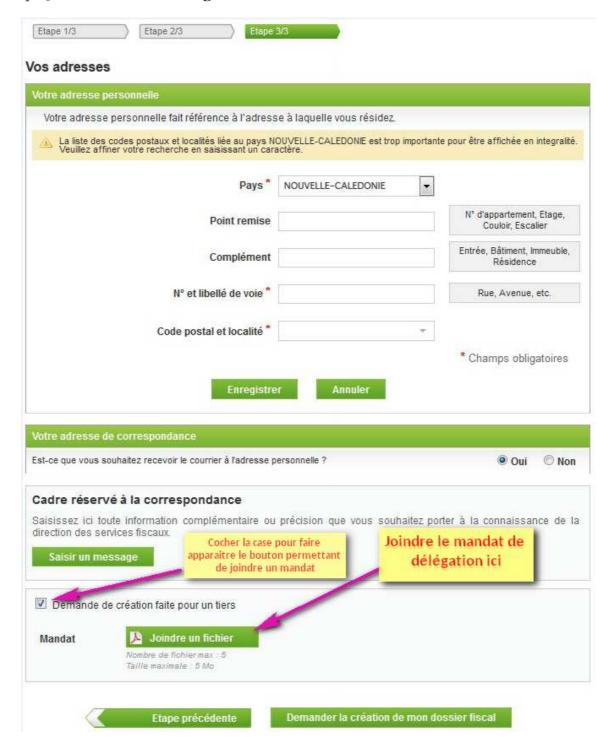
- En étape 1 – Vos informations personnelles: Une **copie de sa carte d'identité** ou de son **passeport** 

El de les	na \	FEE	- 0.0		
Etape 1/3	ape 2/3	Etap	e 3/3		
Vos informations pe	rsonnelles				
Pour gagner du temps, veui Si vous n'avez pas de numé					de pré-remplir le formulaire
on vous in avez pas de nume	TO ON AL, II YOUS INC	iui a i	empir criaque	sharip de ce formula	
	Numéro CA	AFAT			Vérifier
	S	exe	Homme	© Femme	
	Nom de naissan	ce*			
	Nom ma	rital			
	Prénor	ns*			
	Date de naissan	ce*			Au format JJ/MM/AAAA
Joindre la pièce d'identité de votre	Lieu de naissan	ce*			
client ici	Téléphone perso	nnel			
,	Téléphone mo	bile			
	Altresse e	mail		K@gmail.com	
Date d	'arrivée sur le territ	cire		11.	Si vous êtes arrivés après le 01 janvier 2016
Pièce d'ident	ité (CNI ou pas <mark>se</mark> po	rt)*	Joindre I Nombre de fishie Taille maximale	rmax:5	
					* Champs obligatoires

V20012017 Page 4 sur 12



- En étape 3 : Un mandat de délégation.



Ce mandat est une lettre datée et signée prenant la forme du modèle joint en annexe à ce document (voir <u>page 12</u>) où votre client indique qu'il vous autorise à créer son compte personnel et à activer le compte en ligne de sa société.

Afin de joindre le mandat, vous devez cocher la case « Demande effectuée pour un tiers ».

V20012017 Page 5 sur 12



Dans le cadre réservé à la correspondance, veuillez indiquer : « Création de compte pour le cabinet comptable [nom du cabinet]. »

Une fois que toutes les données sont renseignées, cliquer sur « Demander la création de mon dossier fiscal » de façon à transmettre votre demande.

#### Note:

- la situation familiale et les données du conjoint (Etape n°2) n'ont besoin d'être renseigné que si le conjoint de votre client est résident fiscal calédonien **et** primo-déclarant.
- dans le cas où le représentant légal de la société est **non résident fiscal** calédonien, compléter le cadre réservé à la correspondance (Etape  $n^{\circ}3$ ) avec la mention « Client non résident fiscal »
- si votre client est représentant légal de **plusieurs sociétés**, il doit indiquer dans le mandat l'ensemble des sociétés pour lesquelles il souhaite que le compte en ligne soit créé.
- si vous souhaitez **recevoir les courriers télédéclarants** de ces sociétés à une adresse mail différente de celle utilisée pour la création du compte de votre client, il faut compléter le cadre réservé à la correspondance (Etape n°3) avec la mention « N° de télédéclarant à renvoyer à l'adresse email suivante : [email de la personne qui se chargera d'activer les comptes tiers] »

#### 3. Activer le compte en ligne de la société

Une fois votre demande traitée par la DSF, vous allez recevoir

- Un mail dont l'objet est de la forme « Création de votre dossier fiscal : Compte en ligne actif » expédié à l'adresse mail utilisé pour créer le compte de votre client. Il vous indique que le compte fiscal en ligne de votre client est actif.
- Un mail contenant les courriers télédéclarants des sociétés mentionnées dans le mandat de délégation.

Connectez-vous sur le compte en ligne de votre client, puis activez le compte fiscal en ligne de la société via la fonctionnalité « Adhérer pour un tiers ».

Si la personne est représentant légal de plusieurs sociétés, répétez cette étape autant de fois que nécessaire.

La procédure d'activation du compte fiscal d'une société est décrite dans la notice <u>3-activer-demarches-fiscales-en-ligne-pour-votre-societe.pdf</u>.

#### 4. Attribuer les délégations

Une fois le compte de la société activé, vous pouvez vous attribuer les délégations nécessaires dans les limites du mandat que vous avez signé avec votre client.

Si vous êtes plusieurs dans le cabinet à devoir travailler sur le dossier de ce client, vous pouvez attribuer les délégations à l'ensemble de ces personnes (probablement une délégation de type « administrateur secondaire » pour les associés et une délégation de type « Acteur » pour les employés du cabinet).

Une fois tout ce travail de configuration fini, chacun des associés ou employés du cabinet qui travaille pour ce client peut utiliser normalement son compte personnel pour effectuer des démarches fiscales en ligne pour ce client.

Si la personne est représentant légal de plusieurs sociétés, répétez cette étape autant de fois que nécessaire.

V20012017 Page 6 sur 12



La procédure d'attribution des délégations est décrite dans la notice 6-deleguer-services.pdf.

## 5. Modifier l'adresse mail du compte

Une fois que vous avez attribué, à vous et à vos collaborateurs, l'ensemble des délégations nécessaires au cabinet comptable, il faut **impérativement** modifier l'adresse mail associée au compte personnel du représentant légal en y mettant celle de votre client et en lui signalant de modifier son mot de passe

Cette dernière opération est très importante, car elle permet que votre client soit :

- le seul à pouvoir accéder à son compte personnel
- le seul à pouvoir accéder au dossier fiscal en ligne des sociétés en tant qu'administrateur principal
- certain que vous ne pourrez pas faire plus d'opérations que celles pour lesquelles vous avez une
- informé des démarches fiscales que vous réaliserez sur ses dossiers en recevant des notifications par email

Pour cela, cliquez en haut à droite sur le nom du représentant légal :



Cliquez ensuite sur « Voir mon profil ». La page suivante s'ouvre :

# Mon Profil

Votre profil "NC Connect"  Votre email de contact personnel :		
Modifier vos informations personnelles	Modifier votre mot de passe	Supprimer le compte
Votre profil "Vos démarches en ligne"		
Identifiant fiscal: 1000384 🗇		
Numéro de délégation : 1715366 🕖		

Cliquez sur le bouton « Modifier vos informations personnelles ». Une message d'information s'ouvre vous informant que vous allez être redirigé vers le site « connect.gouv.nc ». Cliquez sur « Accès direct ».

V20012017 Page 7 sur 12



#### La page suivante s'ouvre :

	Votre nouvel email
	Confirmez votre nouvel email
a	Votre mot de passe
	<u>Annuler</u> Enregistrer

Saisissez **l'adresse e-mail personnelle de votre client** dans « Modifier votre email » et « Confirmez votre email ».

Cliquez sur « Valider ».

Votre client va recevoir un e-mail contenant un lien d'activation, le changement d'adresse e-mail ne sera effectif que lorsque votre client aura cliqué sur celui-ci.

#### Note:

- il est important de demander à votre client de changer son mot de passe dès le changement d'adresse email validé. Cela lui garantit que vous ne serez plus en mesure d'accéder à son compte personnel en ligne, une fois l'opération réalisée.
- si votre client souhaite recevoir les notifications qui concernent les démarches fiscales en ligne des sociétés dont il est représentant légal sur une adresse mail distincte de celles qui concernent son dossier personnel, il peut le faire en allant dans la rubrique « Voir mon profil » et en renseignant un « email de contact tiers »

La procédure de modification d'adresse mail et de renseignement d'un « email de contact tiers » est décrite dans la notice 4- Gérer mon compte personnel

V20012017 Page 8 sur 12



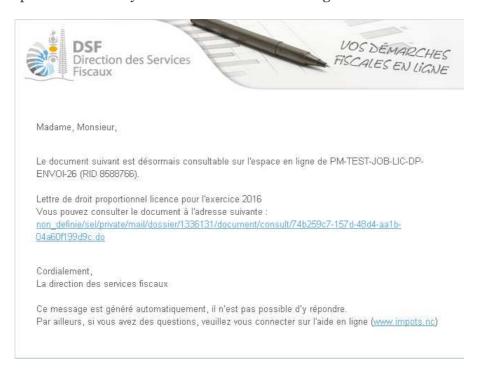
## Gestion des courriers

Comme précisé dans l'article 2.3.1 des conditions générales d'utilisation, l'adhésion à « Vos démarches fiscales en ligne » entraine la dématérialisation de certaines correspondances émises par la direction des services fiscaux. Les documents concernés sont les suivants :

- Avis d'imposition
  - o Impôt sur le revenu (acompte et solde)
  - o Contribution foncière
  - o Patente
  - o Licence
- Bordereaux d'avis de versement
  - o Impôt sur les sociétés (acompte + solde)
  - o Contribution sociale additionnel (acompte + solde)
- Déclarations
  - o Impôt sur le revenu
  - o Taxe de solidarité sur les services
  - o Taxe générale sur la consommation
- Lettres de droit proportionnel
  - o Licence
  - Patente

L'envoi des documents au format « papier » est remplacé par une notification par email le jour de l'édition du document. Le document est alors consultable sur le compte en ligne du contribuable dans le menu Consulter > Documents.

Ci-dessous un exemple d'e-mail envoyé au contribuable et aux délégataires du dossier.



Cepedant, si votre client ou vous ne souhaitez pas bénéficier de cette dématérialisation des documents, il est possible, selon l'article 2.7 des conditions générales d'utilisation, de réactiver l'envoi « papier » des documents. Vous pouvez alors choisir :

V20012017 Page 9 sur 12



- soit, de recevoir uniquement vos déclarations par papier,
- soit, de recevoir uniquement vos avis par papier,
- soit, de recevoir vos déclarations et vos avis par papier.

De manière à ce que tout soit totalement transparent pour vos clients et vous, nous vous conseillons de faire apparaître une clause dans vos mandats de délégation afin de préciser ce point particulier (cf. modèle en fin de document).

#### Note:

Si vous obligez vos clients à adhérer à « Vos démarches fiscales en ligne » mais que ceux-ci ne souhaitent pas utiliser le service pour leurs démarches privées, ils peuvent désactiver leurs démarches personnelles dans le menu « Voir mon profil ».

Une fois l'espace personnel désactivé, l'envoi « papier » des courriers est automatiquement rétabli.

V20012017 Page 10 sur 12



# Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles sur la page d'accueil de <a href="http://www.impots.nc">http://www.impots.nc</a> dans la rubrique « Notices » (menu bleu à gauche).

V20012017 Page 11 sur 12



#### Modèle de lettre

<nom du contribuable> <adresse>

Direction des services fiscaux 13 rue de la Somme BP D2 98848 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le *<date du jour>* 

Objet : Demande de transmission de N° télédéclarant au cabinet < nom du cabinet comptable >

Monsieur,

Je souhaiterais avoir recours aux téléservices afin de réaliser mes démarches fiscales en ligne et aurais besoin de numéros de télédéclarant *<et de lettres d'inscription (cas de dossiers sans TSS ni IS)>* pour effectuer la création du compte en ligne des sociétés dont je suis le représentant légal.

Vous trouverez en pièce jointe du présent courrier une copie de ma pièce d'identité et ci-dessous les informations relatives aux sociétés dont je suis le représentant légal :

Raison sociale société	N° RID

Le cabinet comptable <*nom du cabinet comptable*> m'assistera pour réaliser ces démarches de création de compte en ligne.

Je vous remercie en conséquence de bien vouloir adresser directement au cabinet *<nom du cabinet comptable>* mon numéro de télédéclarant personnel ainsi que ceux des sociétés listées ci-avant dont je suis le représentant légal.

En ce qui concerne la dématérialisation des correspondances, mes souhaits sont les suivants :

Mes déclarations personnelles :	☐ Papier ☐ Electronique
Mes avis d'imposition personnels :	☐ Papier
	☐ Electronique

Dans l'attente, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

<nom du contribuable> <signature du contribuable>

V20012017 Page 12 sur 12